

Des glaives aux socs de charrue — L’aspect interne de la question de la paix *Hudo Herrmannstorfer*

Avec notre thématique, nous sommes face à des positionnements interrogaifs, souvent bien chargés de problèmes qui se dressent devant nous comme une montagne. Il est alors utile de se souvenir que le mot « *Verhältnisse* » vient de « *Verhalten* » [conduite, attitude, allure, comportement (phil.), rapport (math.) ; réaction (à) *ndf*]. La clef pour les questions soulevées ne la découvre que celui qui est conscient que presque tous les problèmes extérieurs qui nous préoccupent aujourd’hui, sont rattachés au comportement de l’être humain au cours de son chemin d’évolution. Nous ne devons pas chercher quelque part dans le monde des influences étrangères, mais au contraire nous devrions tout d’abord, instaurer une fois la relation avec notre propre monde intérieur. Car cela n’aiderait pas du tout de modifier des comportements si, en l’occurrence, des êtres humains vivants ne se comportaient pas autrement. Nous ne nous soucions que trop peu, en général, de cette cohérence. Nous contemplons une montagne massive de problèmes sociaux, qui se dressent menaçante devant nous et nous oublions que nous en avons causé la plus grande partie nous-mêmes, car il s’agit de répercussions effectives de comportements humains antérieurs.

Fonder la paix veut dire créer une unité

Je voudrais commencer par le renvoi à une œuvre d’Albert Steffen, qui fut pendant la guerre au comité directeur de la Société anthroposophique et qu’il publia en 1940 : un drame, intitulé *Martyr*. L’impulsion initiale de la Croix rouge y est opposée à la poussée guerrière. Je voudrais en reprendre quelques motifs. Le lieu de l’action est une région en Serbie-Monténégro, la Paganie et la caractéristique que c’est une région qui passait pour l’ultime bastion contre le christianisme, une région où régnait encore le paganisme. Dans cette mesure, le nom en a été consciemment choisi.

Lorsque nous nous interrogeons sur les causes d’un conflit, il est utile d’être au clair sur le fait que la paix ne peut exister qu’à l’instar d’une impulsion fondatrice d’unité. La paix est perdue aussitôt que se produit une scission qui sépare. Tous les conflits que nous avons, repose centralement sur une différenciation polarisante. Si la perte d’unité va plus loin, alors elle mène finalement à la lutte de tous contre tous. Un travail de paix, en revanche, signifie créer une unité.

Dans le cours de l’autonomisation des êtres humains individuels, nous sortons de l’unité jusqu’à présent des relations de groupes. La liberté personnelle, qui y est à conquérir de haute lutte, est le résultat sur lequel on ne peut pas revenir. Le retour à ces groupes anciens ne peut donc pas mener à la paix. La différenciation doit reposer sur un sens plus élevé. Or ce sens s’ouvre si non seulement on fait grand cas dans l’évolution tout d’abord de l’éparpillement qui surgit, mais que l’on voit ensuite la multiplicité des points de départ d’une nouvelle formation d’unité. L’individualisation a rendu cela possible mais aussi sensé de sorte qu’aujourd’hui, nous sommes ici assis ensemble, nous contemplons le monde les uns les autres selon divers angles de vue et nous pouvons nous mettre d’accord sur nos problèmes.

Or cela ne va pas du tout de soi. L’opiniâtreté dans les points de vue et intérêts personnels est encore et toujours largement répandue. Mais nous remarquons de plus en plus nettement qu’à cette occasion, nous nous heurtons à des limites dans la résolution des problèmes. Lorsque des pouvoirs extérieurs, dans une société démocratique, s’écartent d’une solution, alors il ne reste qu’à emprunter la voie de se mettre d’accord. Le mouvement de la paix s’occupe de la question centrale : Comment gagnons-nous une nouvelle unité féconde à partir de la différenciation ?

Ce motif d’une nouvelle unité, ou selon le cas d’une paix nouvelle, sillonne tout le drame de Steffen. Car dans la Paganie sévit la guerre — et cela ne doit pas être autrement que la conséquence de la fragmentation croissante de l’unité. Au milieu de cette confusion guerrière, il existe aussi une cité neutre et un grand hôpital de la Croix rouge du nom de Nazareth. La Croix rouge et son histoire¹ furent donc choisis par Steffen, parce qu’il s’agit d’une impulsion de paix inhabituelle.

¹ Voir aussi : <https://www.rotekreuz.at/site/leitbild/die-geschichte-des-roten-kreuzes/>

Au sujet de la fondation de la Croix rouge

En 1859, Henri Dunant voyageait en Lombardie et il découvrit, au soir de la bataille de Solferino, que des milliers de soldats avaient été abandonnés sans soins.² Personne ne se souciait des morts ni des blessés. Cela étant, l'élément particulier n'était pas la cruauté de l'affrontement, comme elle se présentait fréquemment à cette époque, mais plutôt qu'au beau milieu de cette confrontation, on lançât soudain un appel aux jeunes femmes pour venir auprès des blessés et des mourants, dont personne ne s'était soucié jusque-là. On devait nonobstant leur venir en aide, même à ceux qui n'étaient pas de la même origine, car « nous sommes tous des frères ! ». Sous de cet « appel de paix », Dunant intervint en aidant. Dans son ouvrage, *Un souvenir de Solferino*, que Dunant édita à ses frais, il décrit ses expériences, parce qu'il se disait : Cela doit être dans le monde, cela l'humanité l'exige de nous.³ C'était pour lui du christianisme vivant (il se désigna plus tard comme disciple de Jésus-Christ). C'est intéressant, parce qu'approprié au temps présent, que la création de la Croix rouge fut lancée par un seul et unique être humain et rencontra subitement un écho gigantesque. Un comité « privé » se forma qui devint un point de cristallisation. Le mouvement se comprend comme politiquement neutre et décline l'influence de tout état. (On n'est pas en mesure ici de donner une présentation de la Croix rouge et de son évolution. Qu'il soit seulement mentionné que c'est la plus ancienne organisation de secours autonome de cette sorte reconnue par le droit international. L'orientation sur un idéal d'humanité se révèle, entre autre par le fait que malgré la vaste internationalité du mouvement, son comité n'est pas constitué de représentants internationaux, mais de 20 citoyens suisses sans antécédents judiciaires.) Ce n'est pas un hasard si Albert Steffen s'est directement rattaché à cette formation d'une « oasis d'humanité » par « l'appel au peuple suisse » à une impulsion de paix de la Croix rouge.

Mais revenons à l'œuvre citée : le chef militaire, qui mène la campagne, arrive à présent à l'hôpital de la Croix rouge, où se trouvent de nombreux blessés et ordonne l'évacuation de la ville en 24 heures, parce que la situation de celle-ci est stratégiquement importante. La direction de l'hôpital proteste que cela ne peut pourtant pas se faire avec des êtres humains qui ne peuvent fuir car ils sont soit sans bras, soit sans jambe. L'humanité compte plus que la raison militaire. Dès lors une confrontation spirituelle violente commence entre ces deux groupes d'intérêts divergents.

Je ne voudrais qu'en retirer un motif : d'un côté, le chef de guerre arrive comme un représentant de l'ancien principe de pouvoir et édicte de nouvelles directives qui suivent la logique de guerre, pour mener la guerre à toute force et en toute efficacité et à toute fin. [L'exemple typique de la triste réalité d'une telle personnalité c'est Émile de Moltke qui, malgré l'hésitation de Guillaume II, envahit et viole la neutralité de la Belgique. Voir : Markus Osterrieder : « *La neutralité de la Belgique* » *Le Monde en révolution, Freies Geistesleben, ndt*] Ces directives nouvelles sont censées remplacer les 10 commandements de l'Ancien Testament qui jusque-là appartenaient aux fondements de la vie chrétienne. C'est pourquoi ceux-ci ne sont pas mentionnés dans le drame. Albert Steffen oppose à cette logique de guerre menant à l'inhumain, les 10 nouveaux commandements d'humanité qui sont prédisposés dans l'essence de la Croix rouge.

En paganie, une communauté se forme à l'intérieur de laquelle le comportement de l'individu n'était pas déterminé par lui-même mais par les dix commandements donnés par Dieu : « Je suis le Seigneur, ton Dieu. Tu ne dois avoir aucuns autres Dieux que moi. » Ce sous-ordonnement de l'être humain présuppose la reconnaissance d'un Dieu existant. Le chef de guerre rétorque alors ce qui suit : « Cela ne vaut plus car Dieu est manifestement mort. Qu'en est-il donc d'un monde divin, dans lequel nous avons vu se produire tout ce qui s'est produit ! C'est néanmoins une banqueroute de Dieu ! » Et il se place dès lors comme nouveau législateur à la place de Dieu.

Surmontement de soi comme nouveau devoir du soldat

Si l'on ne veut pas suivre la logique du chef de guerre, cela mène à poser la question : quelle serait la réponse juste, à savoir, conforme à l'époque ? Un premier pas serait d'être au clair sur l'origine des conflits à partir desquels les guerres prennent naissance. Parce qu'ils ne proviennent pas de l'image archétype de l'être humain. Mais beaucoup plus directement du fait que l'être humain réel ne correspond pas encore à cette image, au

² Lors de cette bataille, Italiens et Français combattirent les Autrichiens.

³ Après que Henri Dunan eut organisé une action de secours tout d'abord pour la première fois avec des moyens de fortune en lieu et place, il rapporta le monde qu'il avait vu ; il écrivit le livre cité qui bouleversa toute l'Europe.

contraire, il est traversé de courants d'instincts et de passions qu'apporte la vie avec elle. Ceux-ci ont pénétré au cours de l'évolution dans les êtres humains et l'ont corrompu d'une certaine manière. Le chef de guerre ne regarde que ce « roi composite » [voir le conte de Goethe du *serpent vert et du beau lys*, *ndt*] auquel il vaut durablement de se soumettre et de faire la guerre (Orwell : guerre signifie paix). Mais sur quoi se fonde une paix réelle ? Une paix n'est dans cette mesure possible qu'en comprenant que l'ennemi extérieur ne naît qu'en conséquence d'imperfections. La scène de guerre se déplace à l'intérieur de l'être humain et devient un lieu de transformation. Le surmontement de soi de l'individu est le nouveau « devoir du soldat » à partir duquel peut naître uniquement une action de paix. Et ainsi Albert Steffen transforme-t-il « commandement pour commandement » en prenant comme point de départ de chacun des dix commandements. Dans la confrontation avec cette logique du chef de guerre menant à l'inhumain, chaque commandement est métamorphosé en un pas d'évolution vers l'humanité qualitative. Dans un autre commandement, le chef de guerre ordonne de fermer les lieux de culte, car le chapitre « Dieu » est clos. Sur le degré d'évolution correspondant de la Croix rouge, il s'agit directement d'ouvrir la porte à une expérience individualisée de l'esprit : « Veille à ce que, que jamais l'accès à l'esprit ne soit entravé. » Sans la possibilité d'aller puiser à cette source, tout mouvement de paix est desséché et doit finir tôt ou tard en guerre.

Il s'avéra déjà bien vite dans le développement de la Croix rouge que la seule limitation au secours porté aux blessés, malades et mourants, ne suffisait pas pour venir en aide à l'irruption de ce qui relève de la qualité d'humanité. Cela apparut dans la contradiction qu'au moyen des soins de base apportés à un homme, on remet de fait de nouveau « sur le pied de guerre » un soldat à la disposition du militaire. Ainsi s'enflamma bientôt dans les rangs de la Croix rouge, la discussion au sujet de savoir si l'on ne devait pas élargir cette idée du secours apporté à cette de pure qualité d'humanité en la faisant sortir de l'hôpital sur des zones politiques neutres et la libérer ainsi de toute violence (Albert Steffen : Oasis de qualité d'humanité), pour pouvoir devenir le point de départ d'un nouvel ordre de paix qui puisse féconder tous les domaines de la vie. Cette idée que défendit aussi Henri Dunant, ne put pourtant pas s'imposer. La logique des chefs [ou « fauteurs », *ndt*] de guerre gagna la haute main sur la configuration des conditions sociales. [voir en particulier la relation ici avec la conscription obligatoire après la Révolution française et aussi celle avec l'actuelle industrie d'armement, dans la contribution précédente d'André Bleicher *Émigration & Intégration*, *ndt*] les événements de guerre du 20^{ème} siècle montrent les répercussions d'une telle évolution. L'impulsion sociale de l'anthroposophie ne fut pas reconnue dans son importance et celle-ci ne fut par conséquent pas en mesure d'en arrêter les répercussions. [Si déjà même – avant Rudolf Steiner – pour Friedrich von Schiller, « il n'était pas dans la destinée du peuple allemand de vaincre par le glaive... », ce que le 20^{ème} siècle a amplement démontré ; le 21^{ème} siècle va-t-il devoir nous montrer à présent que « ce n'est pas non plus dans la destinée du peuple allemand de vaincre par l'économie... ? », *ndt*] La question d'un nouvel ordre de paix resta dans ses parties essentielles sans réponse.

Degrés des motifs de changement

Mais la question d'un ordre de paix doit trouver une réponse satisfaisante. Les grands mouvements migratoires actuels du monde entier en reflètent l'urgence présente. Des êtres humains se mettent en route à partir de divers motifs et forcent les frontières nationales et sociales qui valaient jusqu'à présent. Les refus et renvois violents aux frontières démontrent une fixation convulsive sur des formes dépassées dans l'espoir d'en arrêter le mouvement : sont-ce là des armistices à l'instar d'une assurance de paix ? Mais où est donc le nouveau terrain sur lequel ces mouvements pourraient en arriver à un apaisement productif ? Pour cela, il est nécessaire de distinguer en toute brièveté les motifs migratoires.

1. Protection d'asile

Le premier niveau, le droit d'asile, se rapporte au cœur de l'être humain individuel. Celui qui est personnellement poursuivi dans un pays, pour des raisons qui ne sont pas pénales, peut trouver asile dans un autre et donc demander sa protection. Le droit d'asile associé à la personne, appartient avec cela aux plus importants des droits de l'homme, puisqu'il garantit l'autonomie de l'individu contre l'oppression sociale. L'intégration des demandeurs d'asile, en général, n'amène pas de grands problèmes sociaux dans les états qui le garantissent. Des femmes et des hommes recherchent et y trouvent une place. Pour ce cas, l'intégration ne nécessite pas d'organisations spéciales. C'est pourquoi avec le droit d'asile, aucun pays d'accueil ne connaît de problème quantitatif. Si les cas s'accumulent nonobstant, c'est alors que dans le pays duquel on fuit, il se présente une perturbation politique et juridique à la résolution de laquelle il faut travailler à ce niveau.

2. Membres de minorité persécutée

Cette deuxième catégorie prépare déjà de plus grandes difficultés. Il s'agit de groupes qui ne sont pas arrivés à une formation d'état en propre. Minorité veut dire des groupes avec des caractéristiques culturelles et sociales communes. Le droit d'asile est à présent élargi. Ce n'est plus la persécution personnelle qui doit être prouvée ; il suffit d'appartenir à une minorité persécutée. Dans les pays d'émigrations la tendance résulte le plus souvent que ces groupes s'y rassemblent et forment un espace relationnel clos (formation de gettho). Ce problème d'un développement de sociétés parallèles rend visible une contradiction remplie de tension entre ce qui relève d'un ordre sociétal généralement engageant et le droit, qui en appelle à la liberté individuelle, de configurer sa propre vie. Plus les différences sont grandes, plus le conflit est difficile.

Pour cela un exemple : La Suisse a accueilli sur des années, une grande quantité d'Érythréens. Comment un pays comme la Suisse en arrive-t-il à cette « position singulière » ? Cela tient au type de réglementation de l'asile. Étant donné que l'Érythrée est considérée comme un pays dans une situation menaçant généralement le droit et la vie, le contingent de reconnaissance est très élevé. Il est facile de concevoir que les premiers arrivants se retrouvent ensemble à l'étranger, pour vivre complètement de leur propre manière. Ces îlots de culture développent une certaine force d'attraction pour les nouveaux arrivants et autres et ils aident de leur côté pour organiser les chemins de fuite. Il se forme tout d'abord une sous-culture sous l'écho de la culture amenée avec soi – une minorité, qui naît tout d'abord spontanément, mais avec le temps elle peut adopter aussi des formes organisées. Mais comment les êtres humains de ces minorités sont-ils censés vivre à présent et à l'avenir ? Doivent-ils ou peuvent-ils s'isoler en soi ? Ou bien doivent-ils s'intégrer et dans quelle ampleur ? Sont-ils autorisés à participer à l'auto-gestion sociétale du pays invité ou seulement à rester des invités et des spectateurs ? La résolution des problèmes des minorités concerne intensément le thème d'une nouvelle articulation sociale. Un simple côté à côté, associé à l'appel d'un vivre paisiblement ensemble ne convient pas comme fondement de vie en paix.

3. réfugiés pour cause de conditions de vie menacées dans leur existence

Ce troisième motif domine présentement la discussion autour d'un ordre de paix. Le terme « réfugiés » n'y est qu'un concept collecteur pour les multiples motifs des êtres humains fuyant leur pays et fait éclater aussi avec cela celui de minorité. Outre les deux catégories mentionnées, la grande partie des émigrants vient de régions en guerre civile qui mettent en danger leurs conditions de vie et/ou celles où règnent des conditions économiques menaçant leur existence. L'inclusion de ces motifs dans la discussion sur le droit d'asile fait éclater les réglementations en vigueur jusqu'à présent et atteint qualitative et quantitativement un autre niveau. Tandis que les pays d'origine, sur la base des émigrations, s'alarment au sujet de leur avenir, une peur diffuse prend naissance dans les pays d'accueil devant le nombre des gens qui immigrent dans la société – peur de perte de qualité de vie et de submersion étrangère.

À la question de savoir, par exemple, si la situation économique fonde un droit d'asile, chaque état individuel y répond différemment. Souvent c'est l'utilité économique pour le pays d'accueil qui est décisive. De telles réglementations peuvent apparaître utiles, mais ne sont en aucun cas des solutions durables pour les pays d'origine et toute leur population. L'élaboration des problèmes résultant des mouvements de réfugiés ne se laisse plus réaliser à partir d'un seul et unique point de vue. Il n'existe plus de tâche blanche sur les cartes, sur lesquelles on pût tenir à l'écart des êtres humains : partout existent des espaces de droit étatiques protégés, que l'on ne peut pas simplement fouler des pieds, en tout cas pas légalement. La question des réfugiés ne peut être résolue qu'avec une conscience d'ensemble. Il s'averra que la nouvelle patrie puisse aussi être l'ancienne, seulement sur d'autres bases. Pour cela, il faut une compréhension élargie au monde entier des contextes spirituels et sociaux. La manière de s'y prendre avec le problème des réfugiés place l'aspiration ardente à la paix devant son plus grand défi.

Adieu au passé

Récemment j'ai vu, dans un reportage de la télévision, un Syrien qui était assis dans les ruines de sa maison. Il ne comprenait plus le monde et se demandait, désespéré : « Qu'est-ce qui arrive ici véritablement ? Je voulais pourtant que tout soit comme avant ». — On doit dire : cela ne le redeviendra plus. Cet exemple d'un adieu individuel à un passé, révèle quelque chose de vrai : les anciennes formes de communauté sont irrésistiblement en dissolution. Il n'est pas facile de vivre et d'éprouver cela pour beaucoup d'êtres humains.

Car cela veut aussi dire que l'on sait en effet que l'on doit en créer de nouvelles. La situation de transition qui en résulte est difficile à supporter et nécessite suffisamment de temps. L'insécurité résultante persuade les uns à conserver l'ancien ou bien à le restituer : ils ne craignent pas d'aiguiser leurs glaives et de s'en servir si besoin. Ils ne voient pas que le terrain traditionnel est depuis longtemps dévasté. Le chef de guerre de la Paganie a remarqué cela, mais il tient cet état déjà pour la fin de l'évolution.

Mais nous savons que nous devons avancer encore d'un pas plus loin. La vie humaine ensemble doit être reconfigurée. L'impulsion de renouveau ne peut pourtant croître que d'une vie spirituelle-culturelle qui s'oriente sur l'être humain individuel et son développement. Il s'agit finalement d'une question d'éducation-formation, dont l'organisation doit réussir dans une indépendance intérieure d'avec les alignements et exécutions étatiques ciblés. Or la mise en liberté de l'éducation-formation comme un instrument de direction étatique est de plus en plus difficile pour les états et fait entrer en scène les défenseurs des ordres anciens. Le combat pour la souveraineté de l'éducation-formation bat son plein et contrecarre le travail de paix.

Pour cela, un exemple encore : en Suisse, il n'y a presque aucune facilitation officielle pour les écoles Waldorf. L'un des arguments principaux avancé, par le côté officiel, c'est que les écoles Waldorf empêchent par leur isolement du système scolaire public que les élèves deviennent « d'authentiques » Suisses. Car l'une des rares possibilités restantes de vivre [et de se complaire, *ndt*] dans la manière de penser, de ressentir et d'agir inhérente à une « authentique » suissité [*Schweizertum*] pour les petits Suisses, consiste à se fréquenter ensemble, entre natifs, dans des écoles locales ou régionales. Celui qui n'y prend pas part ne peut pas du tout réellement rencontrer le vrai Suisse. La Suisse deviendrait ainsi d'un espace culturel, un pur lieu d'habitation. Il vaut donc, avec l'accueil à l'école de l'état, de garantir un espace de vie qui imprègne durablement de suissité un enfant, par le fait d'être en compagnie des autres natifs d'une région. Que quelques écoles ne disposent pas d'une pareille force d'empreinte commune de vie ensemble dans de petits espaces au long des générations, est néanmoins évident.

Un nouveau principe formateur de communauté

Cela montre clairement que les anciennes manières de vivre portent de moins en moins. L'école Waldorf n'est apparemment sous cet angle de vue qu'une école comme une autre. Mais à sa base repose un tout autre principe de formation. Elle est recherchée, portée et entretenue, par des êtres humains qui voient dans cette impulsion une réponse à leurs interrogations d'éducation et de formation. Ils se retrouvent dans une communauté dans laquelle la réponse recherchée peut être vécue. Une telle communauté de tâche se délimite vers l'extérieur : tout un chacun qui voit quelque chose de justifié dans cette impulsion, peut y prendre part. Cet art de former une communauté, au lieu de présupposer des conditions, n'exclue pas mais inclut tous ceux qui se posent un objectif analogue. En opposition à cela, les anciennes communautés, présupposent un passé général commun : tu n'y appartiens pas. Cet ancien temps approche forcément de sa fin. Il ne peut qu'engendrer des querelles, mais ne vaut pas comme base d'un ordre de paix. La question du : « D'où viens-tu ? » se transforme en : « Où veux-tu aller ? ». En ce « *clash* » des deux tendances formatrices fondamentalement différentes, naissent naturellement des malentendus et des confusions, qui ne se laissent résoudre que devant l'arrière-plan de la *Dreigliederung*.

Le problème des deux citoyennetés

Le problème des deux citoyennetés va servir d'exemple — et donc le cas où des êtres humains vivent dans un pays et en possèdent la citoyenneté, mais ils ont gardé dans le même temps le passeport de leur pays d'origine, dans lequel ils ne vivent pas. La manière dont ce thème est brisant s'est manifestée dernièrement, à l'occasion des élections en Turquie. Pour ne désigner que quelques problèmes : des êtres humains qui vivent en Allemagne avec la citoyenneté allemande et possèdent en même temps un passeport turc, peuvent-ils légalement voter en Turquie et avec cela, avoir une influence considérable sur l'évolution de ce pays ? Est-ce qu'aussi des partis politiques peuvent-ils être autorisés, à mener la campagne électorale correspondante, ce par quoi des conflits intérieurs à la Turquie sont ainsi introduits dans la société allemande. ? La réglementation des deux citoyennetés est un compromis typique entre l'ancien et le nouvel ordre, dont le fondement est fragile dès le début. Le potentiel d'engendrement conflictuel de cette solution, que beaucoup prisent encore comme un progrès social, fut remarqué, et l'est encore, avec effroi.

Si l'on regarde attentivement l'affaire qui se trouve là-dedans, il s'agit donc de faire participer des gens à l'organisation et à la direction des conditions dans lesquelles ils vivent. Cette évolution est déjà en route en

maints lieux. L'implication dans les relations sociale réelles ôte son acuité excluante au problème de la participation et fonde une paix sociale : co-organisation au lieu de revendication. Quelles répercussions cela a donc si l'on vit en tant que Turc avec un passe-port allemand en Allemagne et que l'on peut voter en Turquie ? Doit-on se prononcer sur des conditions dans lesquelles on ne vit pas et dont on n'est pas censés assumer les conséquences ? On pourrait éprouver alors quels conflits s'y enflammeraient. L'impulsion d'autogestion est ainsi totalement distendue : une abstraction naît ainsi à partir d'une institution de vie pratique, qui se mute en instrument d'ambitions politiques.

Dreigliederung comme chemin vers de nouvelles conditions sociales

L'exemple est censé montrer ce qu'il faut produire pour, à partir des anciennes conditions, créer quelque chose de neuf. Ce dont on est en train de parler survient en effet parmi nous : ce qui a tout d'abord commencé avec de grandes attentes, mène aux plus graves conflits, lorsque pour la vie sociale ensemble, les anciens principes sociétaux se font de nouveau prévaloir. Les anciennes communautés se donnent certes de nouveaux noms et de nouvelles identités, pourtant leur pratique d'un penser d'exclusion sur les structures sociales ne se sont pas modifiées, comme le révèlent les nombreux mouvements politiques de droite. Une vie de l'esprit libérée, ou bien une compréhension plus profonde de l'autogestion, contribueraient à diriger sur d'autres voies les forces conduisant dès le début à ces conflits et à rendre la vie sociale féconde par co-élaboration. Une action ensemble n'a plus besoin de glaives. Avec cela se relâche aussi l'attache de la citoyenneté à l'élément national, de ne plus conserver l'origine « nationaliste [*Völkische*] ». L'état national exige tendanciellement l'unicité du peuple et du pays. Un système d'éducation-formation indépendant de l'état et auto-administré, par contre, place la vertu créatrice au centre de la culture des êtres humains individuels. Comment ce principe peut-il se réaliser dans le social ? Cela devient un défi d'imagination sociale et c'est un travail de paix. À partir des glaives, il nous faut donc forger des socs de charrue !

Le dilemme entre liberté et démocratie

Notre compréhension de l'état doit manifestement changer, si cela ne veut pas tomber en contradiction avec les impulsions culturelles qui sont en train de monter urgemment sous la surface. Quelques indications pour cela. C'est un fait que l'état, en tant que législateur, détient le monopole du pouvoir. Mais qui est l'état ? Et comment empêche-t-on, qu'à partir de ce monopole, ne surgisse une dictature sociale à l'instar de la logique du chef de guerre ? Toutes les forces politiques n'aspirent-elles pas au pouvoir dans l'état et au-delà ? De ce fait prend naissance, d'un autre côté, la peur de voir des forces obscures s'emparer du pouvoir.

La nécessité d'une dissolution de l'état unitaire mène à la question de quoi ou de qui peut prendre la place du monopole du pouvoir ? Qui garantit que des êtres humains, avec leur liberté, ne feront que des choses raisonnables ? Cela ne se laisse justement pas directement garantir. Qui permet la liberté risque aussi de ce fait que des choses viennent dans le monde qui ne sont pas souhaitées par beaucoup. On ne peut généralement pas échapper à ce risque, car on ne peut pas concéder une liberté individuelle sous réserve : une action libre qui doit d'abord être permise, ce serait un non-sens. À partir de notre besoin de sécurité, nous, nous souhaiterions une telle pratique d'autorisation vis-à-vis des intentions d'autres personnes, mais cette même attitude à notre égard, ne serait pas acceptée. Sur la base de cette contradiction, l'état unitaire se refuse à abandonner son monopole du pouvoir.

La manière de s'y prendre avec le monopole de l'état est une formulation de question qui accompagne les formes de vie démocratiques depuis le début. La proposition la plus connue fut celle de la « division des pouvoirs » de Montesquieu. La division des processus et structures démocratiques en pouvoirs séparés : législatif, exécutif et judiciaire, devint un exemple pour de nombreuses constitutions d'état. On crut ainsi avoir trouvé un équilibre efficace du pouvoir. Mais étant donné que l'état unitaire invite directement à s'efforcer au pouvoir central, la vie politique s'aligne encore seulement de manière formelle sur cette triple répartition. On vérité on se place sur le système du « *checks and balances* [freins et contre-poids, *ndt*] ». En cela, il s'agit toujours du même pouvoir. La correction ne prend naissance qu'avec une forte opposition. Si l'on n'est pas d'accord avec la politique d'un groupement, alors le pouvoir est transmis aux forces de l'opposition. Au moyen de cette alternance possible à tout moment, on espère rester sur la voie juste et empêcher un mauvais usage du pouvoir. Cette résolution du « *swing* [balancement, *ndt*] » politique, paraît simple, mais elle ne conduit pas à un

surmontement du pouvoir, mais seulement, au contraire, à sa dynamisation. Elle ne touche pas, par contre, le cœur de la question posée au début.

Importance des droits de l'homme et de la constitution

Celle-ci découvre d'abord une nouvelle réponse dans la soumission, autrement progressive, du pouvoir d'état aux droits de l'homme. Conformément à cela, il y a quelque chose de supérieur à l'état, pour le préciser, l'individualité de l'être humain individuel. La partie de la Constitution où sont ancrés les droits fondamentaux et ceux de l'homme, n'est pas seulement une loi, quand bien même elle apparaît sous cette forme. Les droits de l'homme se trouvent au-dessus de la loi et sont même les cadres de référence de celle-ci. Théoriquement, il est impossible, de faire cesser un droit de l'homme ou selon le cas, un droit fondamental (droit civique fondamental). Cette toute puissance, nous nous en sommes départis comme communauté pour le moins irrévocablement en Occident.

Certes, presque tous les états reconnaissent les droits de l'homme, en général. Mais dans les cas concrets ces mêmes pays, gouvernements et autres instances, développent une inclination à restreindre les droits individuels fondamentaux et ceux de l'homme à des réglementations collectives. On ne va pas aborder en détail cette question ici, mais par de nombreux exemples, cela se laisserait pourtant démontrer [voir le gouvernement polonais en ce moment, *ndt*]. Le flot des violations des droits fondamentaux est important. Se reflète en cela la confrontation entre les ordres sociétaux ancien et nouveau.

D'une manière remarquable, on ne voit pas quelle influence exerce le modèle du penser de l'état unitaire. Sans entrer dans les détails, il s'avère que si l'on veut organiser l'état de manière telle qu'il en naisse d'efficaces leviers de pouvoir, alors le danger grandit aussi que quelqu'un tente de s'emparer de ces leviers. L'expérience historique d'une prise de pouvoir catastrophique devrait véritablement suffire pour rechercher d'autres expédients. Mais l'aspiration au pouvoir, semble souvent plus forte que la volonté de la surmonter. [C'est en fait une maladie psychique gravissime que de vouloir « avoir le pouvoir », la forme la plus subtile et heureusement aussi la plus rare étant celle, ridicule, du pouvoir spirituel, or ceci s'oppose directement à l'idéal de l'initié. *ndt*] ; Le travail sur la paix commence par le renoncement définitif au pouvoir. Mais ensuite, d'autres structures doivent être élaborées afin que le pouvoir puisse être métamorphosé au-delà, par d'autres, dans la collaboration au sein de l'organisme social. C'est de telles structures que la *Dreigliederung* de l'organisme social veut amener.

La Dreigliederung comme protection vis-à-vis de la prise de pouvoir

Au sens de cette *Dreigliederung*, nous avons dit qu'il ne pouvait pas véritablement y avoir de pouvoir de l'état dans certains domaines. On peut même dire : le point de vue principal de la *Dreigliederung*, c'est de restreindre cette qualité du pouvoir, voire même aussi de l'entraver. Dans la dissolution de l'état unitaire repose justement aussi cette protection de l'être humain individuel vis-à-vis du danger d'un mauvais usage sociétal du pouvoir. On ne peut rien arracher à soi dès lors de ce pouvoir ici, parce que, tout simplement, cette qualité de pouvoir sur la totalité n'existe plus du tout. Une *Dreigliederung* ne fournit pas d'emblée une liste détaillée de ce qui doit arriver. Elle donne beaucoup plus une réponse à la question de savoir comment une société peut s'administrer elle-même, quand il n'y a plus du tout de leviers de pouvoir à sa disposition, mais que l'être humain individuel veut devenir co-organisateur et co-responsable de la vie sociale. La *Dreigliederung*, n'est pas un système, mais elle fonde l'être humain dans ses propres droits d'organisation. [Ce n'est pas dit ici, mais il va de soi qu'elle est une métamorphose sociale issue de la forme de la liberté humaine développée par Rudolf Steiner, or celle-ci repose dans une idée fondatrice qui parcourt absolument toute son œuvre et qui a été l'objet d'une thèse puis d'un ouvrage, qui sont passés inaperçus : voir : Wolfgang Klingler : *Gestalt der Freiheit: das Menschenbild Rudolf Steiners* /Wolfgang Klingler. – Stuttgart: Urachhaus, 1989 – ISBN 3-87838-600-1 [traduit en français et disponible auprès du traducteur, sans plus, *ndt*] Ce processus de refondation ne fait que commencer.

Limites des scrutins

La confrontation avec ces questions a lieu à divers stades de développement au plan mondial. Dans de nombreuses régions du monde, l'exigence de droits démocratiques bat encore son plein. Dans des pays comme la Suisse, par contre, la collaboration des citoyens aux décisions et processus de la société est déjà largement développée et possède même une longue tradition historique. Cette forme de démocratie directe fait bien sûr peu de différences en relation à l'objet des votations. On ne vote donc pas seulement sur les lois, mais aussi sur la Constitution. La transition entre les deux est très aisée. Ces derniers temps, la tendance existe de rehausser des réglementations législatives concrètes au rang de celles constitutionnelles, pour leur octroyer un caractère plus

hautement obligatoire. Sur la base de puissants droits de collaboration, la séparation de la constitution orientée sur les droits de l'homme de la législation n'était pas si urgente, quoi qu'il en soit à long terme. Celui qui peut déterminer lui-même, ne doit pas être protégé.

Il est vrai que dans ce cas, il se révèle aussi que cette forme sociétale se heurte à des limites. Car cette forme a jusqu'à présent édifié les manières de ressentir et de penser ensemble d'une culture commune de plusieurs siècles. La civilisation actuelle, avec sa mobilité, portent par contre les Suisses dans le monde entier et leur apporte en masse d'un autre côté des êtres humains d'autres nations. L'ancien tableau de Suisses vivant retirés dans des vallées encaissées, ne colle plus tant à la réalité.

Une démocratie de votation ne peut plus réglementer, par la pluralité des développements individuels, toutes les questions qui se soulèvent unitairement en commun. Ici ce n'est pas l'état qui doit abandonné son monopole de pouvoir, mais au contraire, les citoyens de l'état, lesquels doivent renoncer à maints droits de détermination au profit d'une autonomie individuelle. Ce qui est une nécessité partout, c'est une nouvelle discussion sur les limites de l'efficacité de l'état, comme Humboldt y incitait déjà son époque, voici 200 ans. Pour cela l'idée de la *Dreigliederung* pourrait fournir une plate-forme spirituelle appropriée.

Droit de l'homme et développement individuel

Déjà dans la phase initiale de la Croix rouge, il était clair pour Dunant que la paix ne se laisse pas limiter sur un lieu protégé, mais doit pénétrer toute la vie comme une vertu d'organisation. Or c'est tout juste si un état s'y engageait. Il en restait aux déclarations de paix. Dunant était renvoyé au bon vouloir des dirigeants des états nationaux. Albert Steffen laisse retentir dans le drame « *Martyr* », avec la chute du chef de guerre, un aperçu sur la *Dreigliederung* de l'organisme social.

Une impulsion de paix doit être accessible à tous les états et à leurs citoyens. Mais dans la réalité, il y a le penchant des états à interpréter les droits de l'homme conformément à leurs intentions. Ici se révèle avant tout le manque d'une image de l'être humain, empiétant et englobant la totalité de l'être humain selon le corps, l'âme et l'esprit. À partir d'une telle compréhension de l'être humain, se laisse inférer ce que requiert l'évolution des êtres humains. Les droits de l'homme sont de manière prépondérante formulés de sorte qu'ils ne soient pas dommageables à aucune personnalité individuelle, c'est égal dans quel espace culturel elle vive ou quelle religion elle appartienne. Cette impulsion des droits de l'homme nécessite pourtant, pour son efficacité, une transformation de la structure sociale, comme elle s'exprime au plan sociétal dans l'idée de la *Dreigliederung*.

Conception du monde au lieu de pain ?

Ce qui fait encore défaut, dans notre discussion, c'est de savoir ce que signifie spirituellement le fait que des êtres humains sont déracinés et abandonnent leurs pays pour des raisons les plus diverses, pour pouvoir mener une vie meilleure. Une manière de voir les événements au plan spirituel est encore à peine à reconnaissable. Le secours se porte au plus urgent et grave, sur l'approvisionnement en pain et autres biens existentiels indispensables. On ne peut assurément pas renoncer à ce genre d'aide, mais elle ne mène pas plus loin que de transformer des camps d'approvisionnements en installations durables. Ce que Rudolf Steiner avait en tête, par ses paroles, devient rapidement clair : « La signification la plus originelle de ces mots est d'une justesse précise : on ne peut pas aider l'individu seulement en lui donnant simplement du pain ; on peut venir en aide à une collectivité en lui procurant du pain, qu'au moyen d'une conception du monde. Pour préciser, cela ne servirait à rien de vouloir procurer du pain à chaque membre isolé d'une collectivité. Après quelque temps, la chose devrait pourtant s'organiser au point que beaucoup d'entre eux n'auront plus de pain de nouveau. »⁴

Cela saute aux yeux que ce qui arrive dépend de l'attitude et de la compréhension des hommes. Avec le concept de « conception du monde », nous ne devrions pas penser ici à de quelconques dogmes philosophiques. Il s'agit de la manière dont nous concevons, au sens le plus vrai du terme, le monde et avec cela aussi les êtres humains qui y vivent. À partir des connaissances ainsi acquises, on répond, en même temps, à la question de savoir ce dont des êtres humains ont besoin au-delà du pain pour leur développement. Mais cela ne suffit pas de le savoir seulement. Car les conditions sociales, qui font actuellement défaut, sont depuis longtemps aussi ancrées dans

⁴ *Science spirituelle et question sociale*, dans **GA 34**, Dornach 1987, p.217.

nos structures sociales et veillent à la continuation et au renforcement des manques. Et de nouveau, l'idée de la *Dreigliederung* peut nous venir en aide pour remplacer de telles structures médiocres.

Avec cela, la requête du développement des êtres humains qui participent à leur vie sociale est remise au centre des configurations sociales à mettre en place.

Nous sommes tous en chemin

L'idée du développement est fondatrice de paix. Elle dépasse le « ce-doit-être-un-compromis » [« *Soll-Ist-Vergleich* »]. Ce n'est pas l'imperfection qui se trouve au point brûlant, mais au contraire, le fait que chaque progrès, aussi petit soit-il, nous mène plus loin dans le développement. Mais l'idée d'évolution rend aussi visible et compréhensible que des êtres humains se mettent en route à partir de diverses directions et avec des vitesses variées. La seule et unique condition, nous devons nous la poser nous-mêmes : on doit vouloir se mouvoir. Mais ce vouloir on ne peut pas le recevoir d'autrui, c'est un acte que chacun doit accomplir librement lui-même. L'associé est le compagnon de route. Une société moderne doit permettre ces chemins, si elle veut éviter qu'à la longue son ordre doive se retourner contre ses membres.

La faiblesse de la discussion politique actuelle, c'est que les particularités des conflits isolés sont à peine vues et encore moins comprises dans leur action profonde. Cela est aussi évident en relation avec notre sujet : nous percevons bien des conflits les plus variés et les mouvements migratoires qui s'en déclenchent, mais nous inclinons à les classer sous le concept dépourvu de substance de « réfugiés ». Mais la vie est toujours concrète. Qu'y a-t-il donc à la base du conflit du Proche-Orient ? Qu'est-ce qui meut les êtres humains de l'Érythrée ou du Nigéria ? Sans une compréhension approfondie et croissante des événements, on ne peut pas résoudre le problème du pain.

Comme exemple de considération différenciée, vont servir, une fois encore, les trois échelons des mouvements migratoires :

1. Avec le droit d'asile, il s'agit d'une obligation d'accueil intra-étatique, dans laquelle les demandeurs individuels d'asile, en règle générale, s'accoutument de manière non-spectaculaire dans la société qui est nouvelle pour eux.
2. Dans le second cas de la reconnaissance d'asile sur la base de l'appartenance à une minorité persécutée ou discriminée, se présente une sorte d'état oscillant entre demandeur d'asile et réfugié : le traitement des petites minorités ressemble un peu à celui des demandeurs d'asile. Avec les grandes minorités, par contre, de nouvelles difficultés naissent le cas échéant, par une formation renouvelée de ghettos ou de structures sociétales parallèles. La manière de s'y prendre avec des minorités mène pour cette raison fréquemment à des interventions sociétales.
3. En rapport au flot de réfugiés, il est cependant clair que dans les deux autres cas, des mesures intra-étatiques praticables ne peuvent venir seules à bout du problème. On ne trouve de réponse que si l'on peut jeter un coup d'œil sur le lieu originaire des migrations, physique, spirituel et social. On ne peut répondre à la question d'un nouveau lieu d'accueil (*Heimatort*) pour les êtres humains qui fuient leurs pays que sous des points de vue globaux.

Qu'en est-il des autres ?

On ne peut plus nationalement résoudre la question des réfugiés. Si on s'y emploie néanmoins, la conséquence en seront les camps aux fils barbelés, les murs et les polices aux frontières. La paix qui est atteinte au moyen du bétonnage, s'avéra insupportable et devient le point de départ d'une nouvelle confrontation guerrière. Nous ne sommes pas correctement préparés à cette situation. Le plus souvent, nous regardons par le petit bout de la lorgnette et pour tous ces événements, nous nous sommes demandés ce qu'ils signifiaient pour nous. Mais cela étant, l'orientation du regard change sur la question et s'adresse à tous les autres êtres humains. Le manque de préparation mène ensuite, sous la pression d'agir naissante, aux camps de réfugiés pour leur apporter du pain. Ces camps ne sont que « transitoirement » pensés, mais s'avèrent plutôt des installations durables dont le nombre augmente toujours. Pour résoudre la question des émigrés, il faut donc plus que le partage du pain. Que doit-il arriver afin que demain nous ne devons plus bâtir de « camps d'alimentation [*feedcamps*] » ?

L'évolution demande du temps

Le changement de culture associé au mouvement migratoire n'est pas résolu par un changement de lieu d'habitation. Non seulement le corps, mais aussi les autres composantes spirituelles essentielles de l'être humain doivent accomplir ce changement. Il est vrai que le changement des habitudes culturelles dure essentiellement plus longtemps. Les expériences accumulées en Suisse montrent que la troisième génération seulement en arrive intérieurement et réellement à se faire au nouveau lieu. Il faut pour cela une longue respiration et un regard vaste et dégagé devant soi. La respiration saccadée des mesures d'urgence que nous vivons actuellement, démontre ce manque de vision de pré-vision devant soi.

La société à la croisée des chemins

De nombreux symptômes montrent que l'efficacité de l'état unitairement structuré pour la résolution des questions de développement en est arrivée à une limite, qui ne peut plus être franchie sous cette forme. Les mouvements migratoires sont l'occasion extérieure actuelle de réaliser sérieusement ces changements indispensables. La *Dreigliederung* renvoie au chemin de reconfiguration et de réorganisation sur lesquelles les problèmes qui se sont accumulés se laissent résoudre d'en manière concrète et humaine.

Organisation culturelle comme tâche de paix

Sur *Wikipedia*, on peut lire à la rubrique « paix » : « La paix est généralement définie comme un état plus salubre de calme ou de repos, que l'absence de perturbations ou d'inquiétudes ou, tout particulièrement, de guerre. » Mais comment en arrive-t-on au repos en considération des situations intenable qui se présentent ? Existe-t-il, principalement d'abord de manière innée, cet état de repos dans le social, lorsque tout évolue ? La paix n'est pas l'absence de violence, ce n'est pas non plus un état : elle doit être sans cesse recréée activement. La paix comme effort, comme activité, c'est véritablement l'élément décisif. Et il nous faut l'inquiétude, la différence, afin que surtout quelque chose continue d'évoluer. Si la calme régnait toujours, nous aurions la paix des cimetières, il ne naîtrait plus rien du tout. Si ces apparentes forces de conflits étaient par contre socialement remises en ordre correctement, alors elles rendraient plus éveillés et féconderaient la vie. La *Dreigliederung* a pour tâche d'en créer les conditions d'évolution.

Le concept de paix doit donc devenir un concept d'activité. D'où le titre de notre sujet « des glaives aux socs de charrue ». Des forces différenciées mènent en conséquence seulement à s'opposer les uns aux autres, ce qu'organise très bien le chef de guerre. Si l'on ne veut pas cela, alors il nous faut faire des socs de charrue de nos glaives. Pour cela il nous faut apprendre quelque chose du labour. Sans un pressentiment de la culture agricole, cela n'est pas du tout possible, afin que la nature ne soit pas endommagée. Un travail pour la paix est une tâche d'organisation de la culture et pas simplement un combat des symptômes pour mettre de côté la misère et la pauvreté ou d'autres situation intenable.

Sozialimpulse 4/2017.

(Traduction daniel Kmiecik)